

## Sapeurs-pompiers : état des lieux des accidents



INÉDIT

Tendances 2001-2004

## EDITO

Le rapport de la mission "Pourny" (1) avait, en 2004, mis en évidence la nécessité de constituer une base de données rassemblant des éléments d'accidentologie. Il s'agissait de jeter les bases d'une démarche de prévention des risques professionnels. Dans l'attente de cette base de données initiée en 2005 par la Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles, cette première note de conjoncture propose des éléments d'appréciation chiffrés sur les accidents chez les sapeurs-pompiers, dans le but d'alimenter des réflexions autour de cette problématique.

Cette note apporte un éclairage inédit sur la nature des accidents dont sont victimes les sapeurs-pompiers volontaires et professionnels. Deux constats majeurs s'en dégagent :

■ **La part prépondérante des accidents en caserne.** Les sapeurs-pompiers professionnels connaissent trois fois plus d'accidents en caserne que sur site d'intervention. Les sapeurs-pompiers volontaires, pour leur part, sont victimes d'autant d'accidents en caserne que sur site d'intervention.

■ **La gravité croissante des accidents de circulation et de trajet,** majoritairement responsables de l'augmentation globale de la gravité des accidents au cours des quatre dernières années.

Un point est à relever : la part préoccupante des accidents de circulation qui compromettent le succès de la mission et mettent en péril le principe même de l'engagement des sapeurs-pompiers.

Dans ce contexte d'accidentologie, un grand nombre de SDIS se structurent et se mobilisent autour d'une démarche d'amélioration à laquelle nous souhaitons que cette note de conjoncture puisse contribuer.

(1) Rapport de mission sur la sécurité des sapeurs-pompiers en intervention, réalisé par le Colonel Pourny, à la demande du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Intérieure et des Libertés Locales (janvier 2003 - janvier 2004).

✓ **Accidents en caserne :**  
*une part prépondérante*

✓ **Accidents de circulation et de trajet :**  
*une gravité croissante*

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

■ *Cet état des lieux est le résultat d'un partenariat entre la Direction de la Défense et de la Sécurité Civiles (DDSC) et Dexia Sofcap. Il intervient dans la continuité de l'action du Fonds National de Prévention de la Caisse des Dépôts et Consignations, et ce dans l'attente d'une base de données nationale sur l'accidentologie des sapeurs-pompiers.*

■ **Echantillon :**

• *Pour le chapitre IV (relatif aux décès), les graphiques ont été réalisés à partir des données nationales établies par la DDSC sur la période 1994-2004.*

• *Pour le reste de la note, l'échantillon est constitué d'environ 14 900 sapeurs-pompiers professionnels et 57 600 sapeurs-pompiers volontaires (effectifs en 2004). Cet échantillon représente 42 % de l'effectif national des sapeurs-pompiers professionnels et 28 % des effectifs des sapeurs-pompiers volontaires.*

### ■ Répartition des accidents en 2004 et évolution

En 2004, l'intervention n'a pas été l'activité la plus accidentogène : plus des deux tiers des accidents ont eu lieu en caserne. Sur 100 jours d'arrêt, 71 sont dus à un accident en caserne.

Le nombre d'accidents s'est stabilisé depuis quatre ans autour d'une valeur comprise entre 2,7 et 2,8 accidents pour mille interventions.

En revanche, la gravité des accidents a sensiblement progressé. L'évolution de la durée moyenne des arrêts est principalement marquée par l'aggravation des accidents de circulation et de trajet. En 2004, les accidents de circulation et de trajet ont été, en moyenne, deux fois plus graves que les accidents en caserne et sur site d'intervention.

Si les accidents de circulation constituent la nature d'accident la plus grave pour les sapeurs-pompiers, ils sont aussi lourds de conséquences pour les personnes en attente de secours. A ce titre, l'accident de circulation compromet gravement le succès de la mission, et met aussi en péril la vocation des sapeurs-pompiers : le secours aux personnes.

Pour sa part, la gravité des accidents de trajet connaît également une progression importante, de l'ordre de 80 % sur quatre ans. Ce type de déplacement ne revêt pourtant aucun caractère d'urgence.

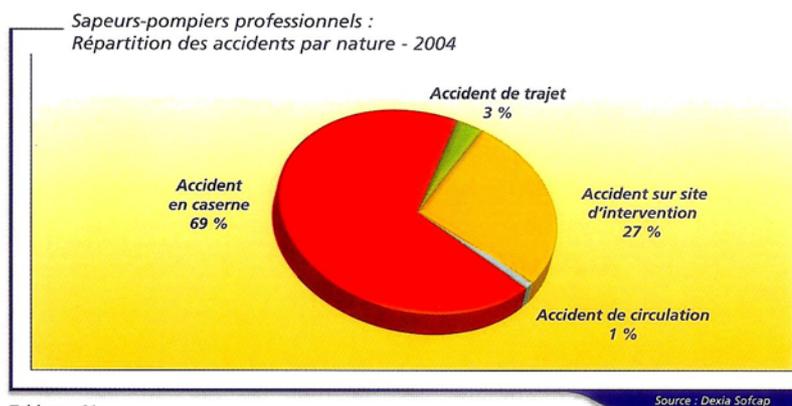


Tableau n°1

#### Chiffre clé

En 2004, il y a eu **2,5 fois plus d'accidents en caserne que sur site d'intervention.**

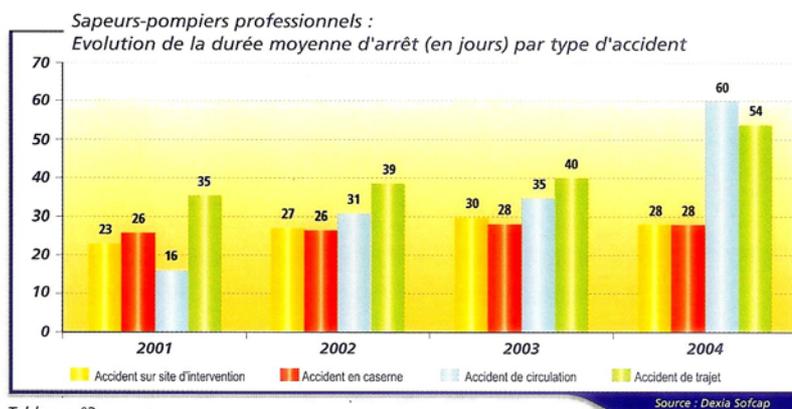


Tableau n°2

#### Chiffre clé

En 4 ans, la **durée moyenne d'arrêt** liée aux accidents de circulation des sapeurs-pompiers professionnels a été **multipliée par 4.**

## II - Sapeurs-pompiers volontaires

### ■ Répartition des accidents en 2004 et évolution

Les sapeurs-pompiers volontaires apparaissent plus exposés que les professionnels aux accidents de trajet : 5 % des accidents pour les premiers, contre 3 % pour les seconds. Sur 100 jours d'arrêt, 55 sont dus à un accident en caserne.

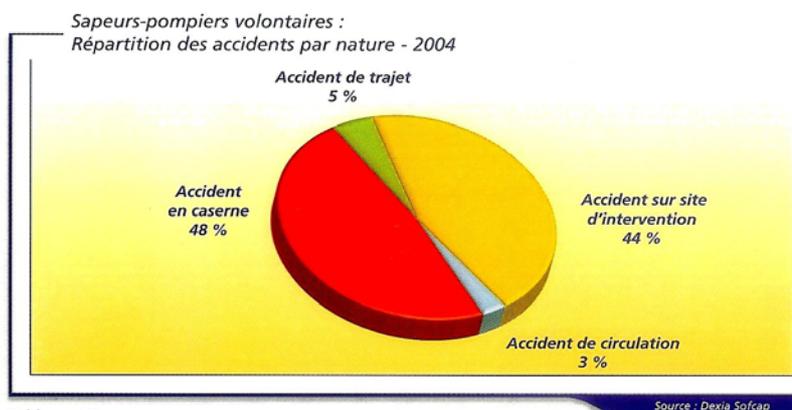


Tableau n°3

#### Chiffre clé

En 2004, **48% des accidents** des sapeurs-pompiers volontaires ont eu lieu **en caserne.**

De manière globale, la durée moyenne des arrêts a augmenté de plus de 11 % entre 2001 et 2003. Bien qu'ayant diminué en 2004, elle reste à un niveau très élevé.

Entre 2001 et 2004, l'accident de trajet a toujours été le premier responsable des durées moyennes d'arrêt les plus importantes. Parmi ces accidents de trajet figurent ceux survenus entre le domicile et le centre de secours suite à un appel bip ou sirène.

En complément de cette tendance structurelle, la durée des arrêts liés aux accidents de circulation progresse de manière préoccupante. Ce point est d'autant plus critique que l'accident de circulation, en mettant en danger la vie des sapeurs-pompiers, met dans le même temps en péril le succès de la mission.

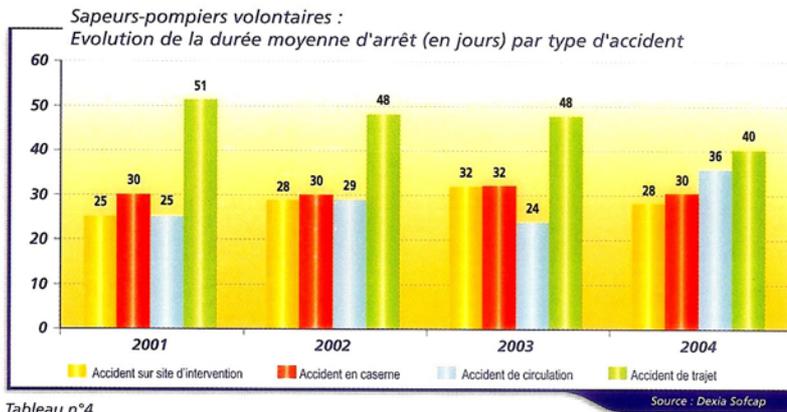


Tableau n°4

**Chiffre clé**

**Gravité des accidents de circulation : + 50 % entre 2003 et 2004**

### III - Zoom sur les accidents en caserne et sur site d'intervention

#### ■ Accidents en caserne

L'activité en caserne présente a priori moins de risques, et pourtant son accidentologie est dominante, chez les sapeurs-pompiers volontaires comme chez les professionnels.

L'activité sportive représente près de la moitié des accidents en caserne des sapeurs-pompiers volontaires, et près des deux tiers pour les professionnels. Sur 100 jours d'arrêt, l'activité sportive en totalise à elle seule 59.

Si l'importance de l'accidentologie lors d'activités sportives est connue pour les sapeurs-pompiers professionnels, les données obtenues concernant les volontaires sont surprenantes et méritent d'être confirmées. L'enquête épidémiologique qui sera conduite au sein d'un échantillon de 9 SDIS représentatifs, en partenariat avec le Fonds National de Prévention, permettra de mieux identifier les raisons et de définir des actions de prévention adaptées.

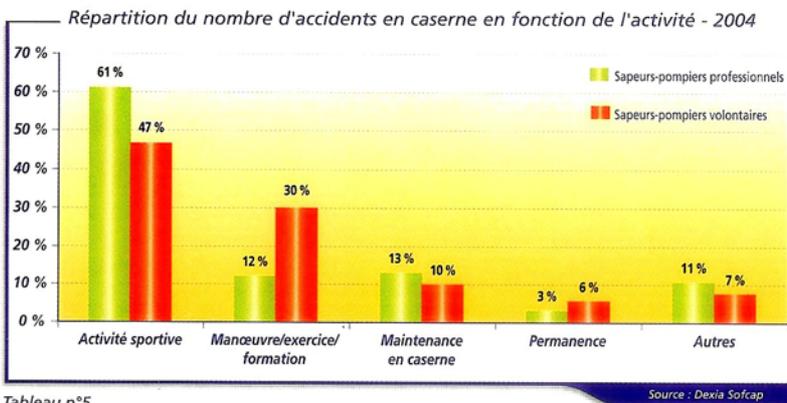


Tableau n°5

**Chiffre clé**

**Pour les sapeurs-pompiers volontaires comme pour les professionnels, les 3/4 de l'accidentologie en caserne sont dus aux activités de préparation opérationnelle (manœuvres, formation, activités physiques).**

#### ■ Accidents sur site d'intervention

La similitude des circonstances d'accidents pose un certain nombre de questions et mérite d'être confirmée et approfondie.

Cette similitude apparaît aussi au niveau des causes : lors d'interventions sur feu, pour les professionnels comme pour les volontaires, les chutes ou glissades avec dénivellation constituent la première cause d'accident (un accident sur cinq). Les deux autres causes principales sont les chutes ou glissades de plain pied et les objets en mouvement accidentel.

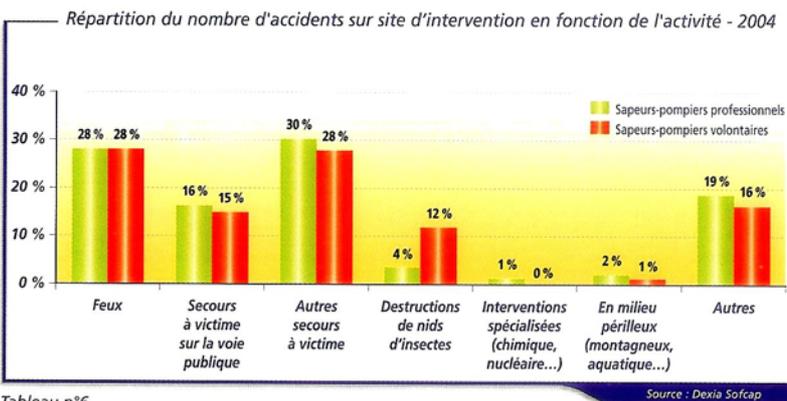


Tableau n°6

Lors des interventions pour secours à victime, les efforts de soulèvement constituent la principale cause d'accident. Les deux autres causes principales sont les piqûres, morsures et agressions d'une part, les chutes ou glissades d'autre part. La répartition de ces causes est la même dans le cas particulier des secours à personne pratiqués sur la voie publique.

**Chiffre clé**

**Les circonstances d'accidents sur site d'intervention semblent globalement similaires entre les sapeurs-pompiers professionnels et les volontaires.**

## IV - Sapeurs-pompiers professionnels et volontaires : analyse des décès

Sur 100 décès de sapeurs-pompiers liés à un accident entre 1994 et 2004, 40 ont eu lieu lors d'interventions, 37 sont liés à un accident de trajet ou de circulation, alors que 23 ont eu lieu en caserne.

Le nombre exceptionnel de décès en caserne survenu en 1997 est dû à des malaises d'origine cardio-vasculaire touchant, à parts égales, les sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

L'année 2002, qui clôt une croissance régulière de la gravité depuis 1999 a, en outre, été marquée par les catastrophes de Neuilly-sur-Seine (92) et de Lorient (26), au cours desquelles 10 sapeurs-pompiers sont décédés sur site d'intervention. De manière générale, le nombre de décès a fortement diminué depuis deux ans. Cette diminution est-elle le signe d'une prise de conscience collective ?

Répartition de l'origine des décès sur 11 ans - 1994/2004

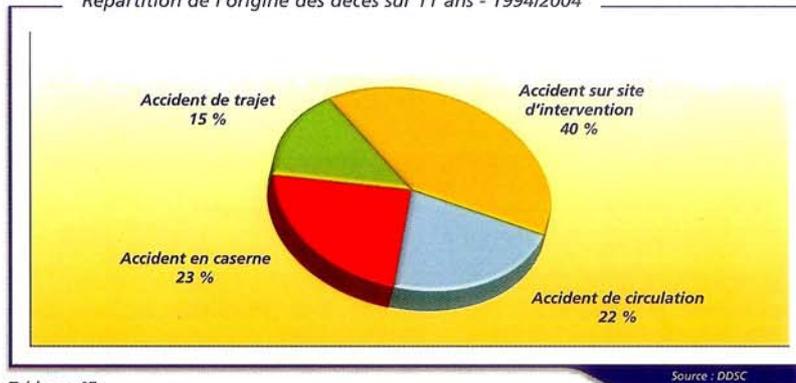


Tableau n°7

Source : DDSC

### Chiffres clés

**201 sapeurs-pompiers ont perdu la vie entre 1994 et 2004. Pour autant, 6 décès sur 10 n'ont pas eu lieu sur site d'intervention.**

Evolution du nombre de décès par type d'accident

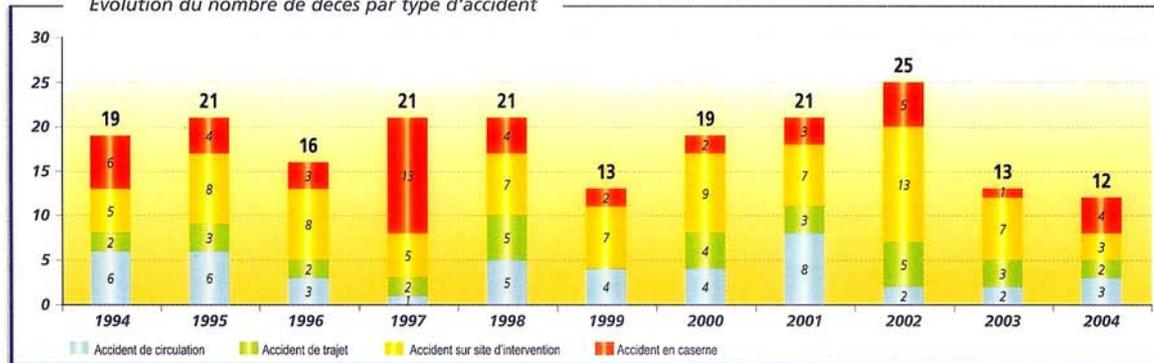


Tableau n°8

Source : DDSC

### Chiffre clé

**Depuis 1994, en moyenne, 18 sapeurs-pompiers sont décédés chaque année.**

## CONCLUSION

La mission Pourny a ouvert des pistes en vue de "sauver sans périr" et, plus généralement, de développer une culture de sécurité chez les sapeurs-pompiers.

*Après tout, il n'y a pas de fatalité.*

La DDSC a créé, au sein de l'Inspection, le Bureau Prévention Accidents - Enquêtes au 1<sup>er</sup> août 2004, en charge d'accompagner les SDIS dans leur démarche de prévention, au travers des correspondants Hygiène et Sécurité désignés dans chaque SDIS.

Pour consulter la lettre de mission et les données du BPA-E : <http://www.interieur.gouv.fr>, rubrique Défense et sécurité civiles.

## LEXIQUE

- Accident de trajet** : au sens du Code de la Sécurité Sociale (art. L411-2), accident survenu au cours du trajet aller ou retour entre le domicile et le lieu de travail, dans des horaires compatibles avec le service (y compris le déplacement d'un sapeur-pompier volontaire alerté par bip ou sirène depuis un lieu de vie privée vers le centre de secours).
- Accident de circulation** : accident d'un véhicule de service lors du trajet (aller ou retour), survenu en mission, interventions d'urgence et autres déplacements administratifs ou techniques.
- Accident sur site d'intervention** : accident d'un sapeur-pompier en service, survenu sur le lieu de l'opération de secours.
- Accident en caserne** : tout accident d'un sapeur-pompier en service, survenu en-dehors des cas précédents (dans les locaux du SDIS, sur les terrains de sport, les lieux de manœuvre, etc.).
- Préparation opérationnelle** : ensemble des activités qui permettent aux sapeurs-pompiers d'entretenir leur condition physique et d'acquérir les connaissances et expériences nécessaires au bon déroulement des interventions (manœuvres, formation et activités sportives).